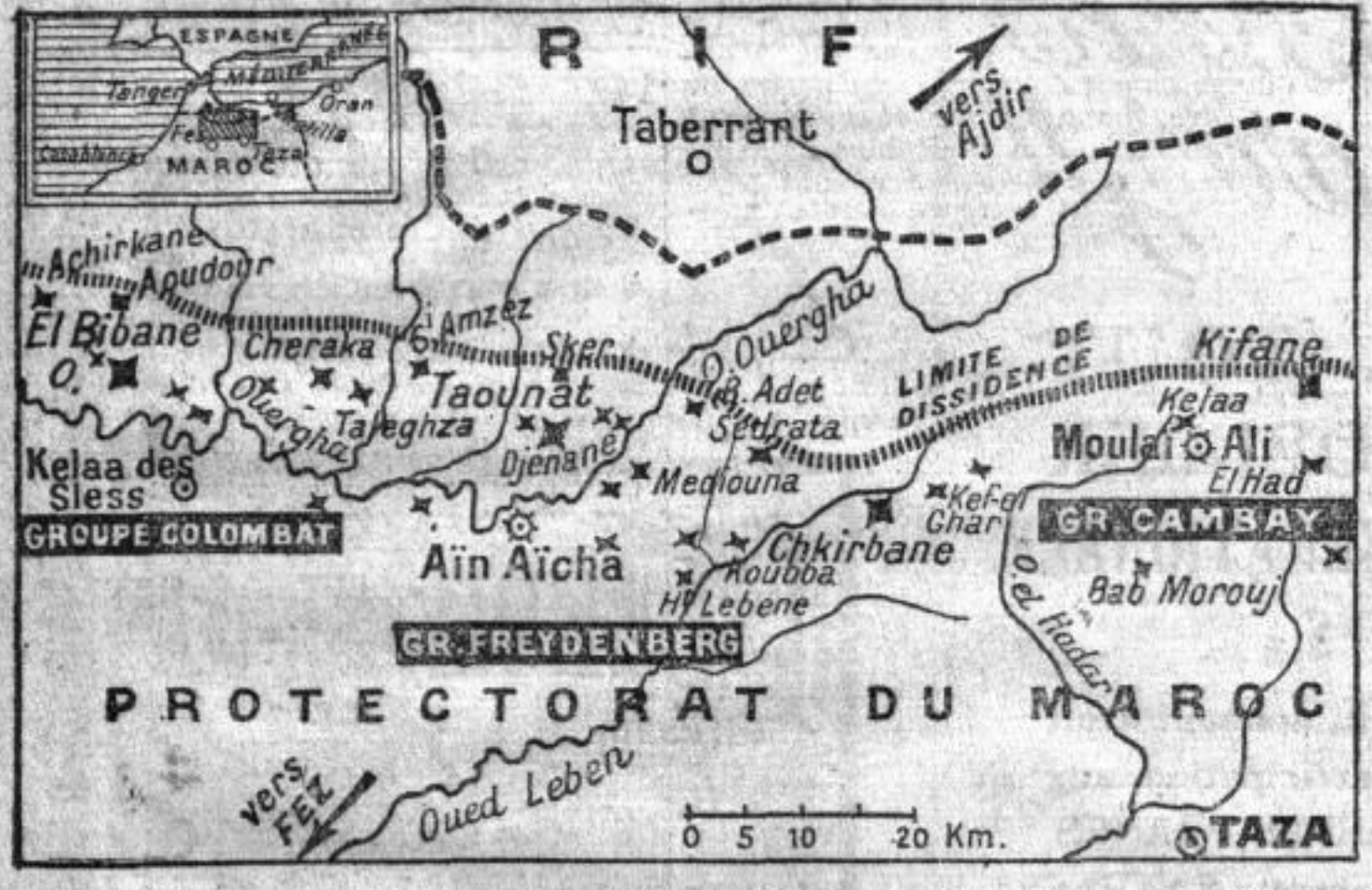


NOS COLONNES MOBILES DU MAROC SONT ENGAGEES DANS UNE LUTTE SEVERE

CEPENDANT AUX DEUX AILES ELLES CONTINUENT A PROGRESSER



La situation au Maroc va exiger des mesures sévères. L'agression des Rifains doit être non seulement repoussée, mais punie. Elle le sera, parce que, prévue depuis un certain temps, elle ne nous a pas pris au dépourvu. Déjà, les postes de la frontière septentrionale, que menaçaient les dissidents, ont été délogés et ravitaillés. La couverture reste donc intacte et c'est là un fait essentiel.

Ceci dit, il ne faut pas se méprendre sur le caractère exact de cette levée de boucliers. Elle n'est pas seulement, comme la plupart des mouvements insurrectionnels que nous avons eu à combattre, une manifestation d'effervescence islamique. Elle est, avant tout, la résultante presque forcée des événements qui se sont produits, il n'y a pas longtemps, dans la zone soumise naguère à une autre domination.

Les bandes d'Abd el Krim sont composées surtout de maraudeurs et de pillards, qui vivent à la sauvée dans leurs repaires montagneux. Ils travaillent peu et ne cultivent guère, en sorte que, chez eux, la disette est endémique, à moins qu'elle ne puisse être corrigée par la razzia. Or, quand les Espagnols occupèrent le pays, ou du moins y avaient des postes, de fréquents convois offraient aux émeutiers de la route une proie facile, avec les moyens de se nourrir à peu de frais. Mais il arriva, vers le début du mois de mai, que le général Primo de Rivera, qui est au même temps chef du gouvernement, jugea à propos d'opérer un vaste mouvement de repli s'étendant presque jusqu'aux rives de la mer. Il ne nous appartient pas de discuter le bien ou le mal-fondé de cette détermination très grave. Mais nous ne pouvons nous désintéresser de ses répercussions.

Privés de leurs moyens d'existence habituels, les Rifains en ont tout de suite cherché d'autres. La fertile vallée de l'Ouergha, qui longe leur domaine, offrait ses richesses à leur cupidité. Elle abrite des troupeaux nombreux et ses silos regorgent de grain. Ils se sont donc jetés sur elle et leur maître lui-même l'aurait voulu sans doute pu difficilement les en empêcher. Seulement, comme on se méfiait d'eux, ils ont trouvé à qui parler.

Malgré tout, on ne doit pas se dissimuler que l'affaire est d'importance. Non seulement l'attaque a été vigoureuse, mais elle est menée avec plus d'habileté que n'en comportent d'ordinaire ces sortes d'aventures, d'où l'on pourrait déduire qu'elle a d'autres inspirateurs que ses conducteurs avérés. Le mouvement tournant qui se dessine du côté d'Ouergha, les combats de front livrés un peu partout tandis qu'une masse d'assaillants se concentre en arrière, tout cela révèle une méthode qui n'est pas absolument celle des caïds du désert. On trouverait là-dessous la main de quelques aventuriers germaniques que nous n'en serions point étonnés. Quoi qu'il en soit, ce n'est point à des bandes incohérentes que le maréchal Lyautey va avoir affaire. Une campagne s'annonce, qui devra être conduite avec vigueur, sagesse et précaution.

Même Abd el Krim en déroute, c'est indispensable pour notre prestige et pour la tranquillité de notre empire africain. Sachons que cela n'ira point sans un sérieux effort de notre part. Mais sachons aussi que cet effort s'organise dans les conditions les meilleures, et que son succès définitif a pour garantie des soldats héroïques et des chefs éprouvés.

Lieutenant-colonel ROUSSET.

LA RESISTANCE S'ACCUSE AU CENTRE DU FRONT

Rabat, 7 mai (dép. Petit Parisien). Nos troupes poursuivent leur avantage sur presque tout le front où elles sont en contact avec les bandes rifaines. Nous avons signalé que l'offensive d'Abd el Krim avait englobé toute la riche vallée de l'Ouergha et qu'elle était combattue, aux deux ailes et au centre, par trois colonnes distinctes qui esquissent un vaste mouvement enveloppant.

A l'aile gauche, la colonne Colombat, qui a remporté des succès très marqués. Elle a, dès maintenant, dégagé tous nos postes avancés, rétabli la confiance parmi les tribus et, grâce aux pertes qu'elle lui a infligées, inspiré une crainte salutaire à l'ennemi. Ce dernier a abandonné le djebel Messaour et regagné ses repaires du Rif.

A l'aile droite, colonne Gambey, le progrès, bien que déjà sensible, est un peu moins accusé. La région de Kifane n'est encore qu'à moitié dégagée, mais les chemins qui sont actuellement chemins d'Algérie nous permettent rapidement à ce groupe, de poursuivre son avance.

C'est surtout au centre, en face de la colonne Freydenberg, que la résistance s'affirme. Elle est favorisée d'ailleurs par la crue de l'Ouergha, qui rend le terrain impraticable pour des troupes que doit accompagner un important matériel. Non seulement le passage de la rivière est à peu près impossible, mais le sol, constitué par de la glaise, contraind nos troupes, jusqu'à nouveau ordre, à une marche lente et prudente.

Elles n'en ont pas moins dégagé la zone de Taounat. L'ennemi, que n'embarrassent ni services de ravitaillement ni matériel d'artillerie, profite naturellement de la situation pour accentuer momentanément son effort, qui a eu lieu dans la journée du 4, il a perdu des centaines d'hommes, mais sa résistance est encore loin d'être brisée. Nos pertes sont étés que de 15 tués, pour la plupart indigènes, et d'une centaine de blessés, ce qui montre l'acharnement de nos adversaires.

En attendant qu'il soit possible de libérer ceux de nos postes avancés encore investis par les Rifains, notre service d'aviation fait des prodiges pour les ravitailler. Quatre ou cinq d'entre eux, situés notamment dans la région de Bibane risquant de manquer d'eau, nous avions leur apporté des blocs de glace que nos soldats n'ont plus qu'à laisser fondre pour avoir de l'eau potable.

Malgré la vive opposition que rencontrent nos troupes sur cette partie du front, la situation générale est aussi satisfaisante que possible. L'effort des Rifains, dont les émissaires se livrent, dans le Sous et le Tafilelet, à une active propagande, laissant entendre que leur objectif est de marcher sur Fez, est désormais voué à l'insuccès le plus complet.

LE MARECHAL LYAUTEY EST RETRE A RABAT

Rabat, 7 mai (dép. Havas). Le maréchal Lyautey, venant de Fez, est arrivé à Rabat.

LES AMBASSADEURS VONT SE PRONONCER SUR LE RAPPORT FOCH

Lord Crewe est désormais en possession des instructions détaillées de son gouvernement

On se souvient que la conférence des ambassadeurs s'étant réunie la semaine dernière pour examiner le rapport du comité militaire inter-allié de Versailles sur le désarmement de l'Allemagne avait décidé d'en ajourner l'étude afin que les membres de la conférence pussent recevoir les instructions complémentaires de leurs gouvernements. L'ambassadeur d'Angleterre avait notamment insisté sur la nécessité de connaître d'une façon plus précise les idées du cabinet britannique avant de pouvoir formuler un avis autorisé sur les conclusions du rapport Foch.

Nous apprenons de source officielle que lord Crewe est maintenant en possession des instructions détaillées qu'il avait demandées à Londres et qu'il en a communiqué la teneur au gouvernement français. Celui-ci examinera la thèse britannique et fixera d'autre part définitivement le point de vue français sur la question au cours du conseil des ministres qui doit se tenir demain.

Les cabinets de Londres et de Paris s'étant ainsi prononcés, la conférence des ambassadeurs pourra se réunir, probablement mardi, ou au plus tard mercredi, pour procéder à l'étude du rapport du général Foch et élaborer les termes de la note que les gouvernements de l'Entente adresseront à Berlin.

POUR ET CONTRE

Changement à vue chez nos ogres du bolchevisme... Dimanche passé, jusqu'au soir, ils étaient encore affamés, sanguinaires et terribles.

Ils voulaient nous dévorer tous... Ils voulaient doter Paris d'une « ceinture rouge » — afin de nous étouffer un peu... Toutes les municipalités autour de la capitale devaient être conquises par les troupes moscovites. C'était « couru », comme on dit à Longchamp.

Quant aux méprisables citoyens qui ne marchaient point avec ces messieurs c'étaient, tous, tous : 1° des renégats ; 2° des traîtres ; 3° des vendus ; 4° des bourgeois ; 5° des capitalistes ; 6° des bourgeois.

L'intransigence des ogres bolchevistes était presque attendrissante. Au moins, les irréductibles ennemis de notre vieille société ne pactisaient avec personne... Eux, du moins, ils ne voulaient entendre parler d'aucune « compromission ». Paroches, résolu, indomptables, ils s'écartaient avec dégoût et terreur de tous les autres partis, tous les autres partis étant, par eux, également abhorrés et honnis.

C'était clair.

Seulement, tout est changé... On a connu les résultats des élections... C'est effrayant ce qu'il y a de « bourgeois », de « capitalistes », de « renégats » en France ! Des centaines de milliers d'ouvriers, de paysans, d'employés, de prolétaires, ont complètement négligé de voter pour le bolchevisme... Quant à la fameuse ceinture, annoncée à l'extérieur, elle n'a pas été pour Paris... Elle a été pour ces messieurs de Moscou — qui ont bien été obligés de se la mettre !

Alors, serrés dans leur ceinture, ces messieurs ont dû, tout d'un coup, se sentir mal à l'aise...

L'AMIRAL ANGLAIS STURDEE qui remporta la victoire des Falklands est mort hier



Londres, 7 mai (dép. Petit Parisien). L'amiral Sturdee est mort aujourd'hui, à 10 h. 30, en sa résidence de Camberley. Il n'avait que soixante-six ans. Cette mort inattendue enlève à la marine britannique une de ses plus grandes figures. C'est à ce marin intrépide que la Grande-Bretagne dut, après sa défaite navale de Coronel, l'importante revanche des Falklands, qui anéantit toute la flotte de tonnage Spee et où l'amiral allemand lui-même trouva la mort.

Échange de télégrammes entre M. Doumergue et M. Wojciechowski

A l'occasion de la fête nationale de la Pologne, M. Gaston Doumergue a fait parvenir à M. Wojciechowski, président de la République polonaise, le télégramme suivant :

Il m'est particulièrement agréable d'exprimer à Votre Excellence, à l'occasion de la fête nationale, mes bien vives félicitations, auxquelles je joins les vœux chaleureux qu'un non-français adresse à la Pologne amie et alliée.

M. Wojciechowski a répondu par un télégramme de remerciements dans lequel il assure le Président de la République française « de l'amitié inaltérable que la Pologne porte toujours à son illustre alliée ».

Maurice PRAX.

LA PRINCESSE YOLANDE DE SAVOIE a perdu son dernier-né

Rome, 7 mai (dép. Petit Parisien). On apprend de Pinerolo que le fils de la princesse Yolande et du comte Calvi di Bergello est décédé durant la nuit. La reine Hélène se trouvait auprès de sa fille où étaient attendus également le roi et les autres princesses royales en raison de la cérémonie du baptême qui devait avoir lieu incessamment.

TRONSKI EST RETRE A MOSCOU

Londres, 7 mai (dép. Petit Parisien). Un message Reuter de Moscou annonce que Tronski est arrivé dans cette ville aujourd'hui après une absence de quatre mois.

LA SITUATION AU MAROC

En attendant qu'il soit possible de libérer ceux de nos postes avancés encore investis par les Rifains, notre service d'aviation fait des prodiges pour les ravitailler. Quatre ou cinq d'entre eux, situés notamment dans la région de Bibane risquant de manquer d'eau, nous avions leur apporté des blocs de glace que nos soldats n'ont plus qu'à laisser fondre pour avoir de l'eau potable.

Malgré la vive opposition que rencontrent nos troupes sur cette partie du front, la situation générale est aussi satisfaisante que possible. L'effort des Rifains, dont les émissaires se livrent, dans le Sous et le Tafilelet, à une active propagande, laissant entendre que leur objectif est de marcher sur Fez, est désormais voué à l'insuccès le plus complet.

LA COMTESSE DE KERNINON comparait aujourd'hui devant les assises des Côtes-du-Nord



De haut en bas : le comte de Kerninon, la comtesse, sa femme, et Bernardine Nédon, l'amie du comte (A la quatrième page, l'article de Mme André Viollet).

LA SÉRIE...

Un NOUVEL EXPLOIT DES PERCEURS DE COFFRES-FORTS

Mais l'industriel dont ils perforèrent le coffre n'y avait laissé, bien inspiré, qu'une somme insignifiante. — Leur butin fut donc bien maigre.

A chaque nuit son coffre, La bande de malfaiteurs spécialisés dans ce genre de vols ne prend pas un instant de répit, donnant ainsi bien du mal aux policiers chargés de la démasquer. Ceux-ci sont, en effet, sur les dents, car bien que ces méfaits se reproduisent quotidiennement, ils n'ont point encore relevé le moindre indice qui puisse les mettre sur la piste de leurs auteurs.

La nuit dernière, c'est au coffre-fort des établissements Saintagne, fabrique de bougies d'allumage, 72, rue Saint-Fargeau, que les perceurs se sont attaqués.

Pénétrent, hier matin, dans son bureau, le directeur, M. H. Saintagne, constata, non sans une désagréable surprise, qu'il y régnait un désordre macabre. Bien vite il se rendit compte que des cambrioleurs venaient de passer.

Il fit aussitôt prévenir M. Compagnon, commissaire du quartier. Le magistrat constata que les voleurs avaient tenté de forcer le coffre-fort dissimulé dans un angle de la pièce. Munis d'un outillage perfectionné, ils avaient tout d'abord pratiqué dans la partie du coffre à la hauteur de la serrure une ouverture de quinze centimètres de diamètre environ, effectuant ce travail à l'aide d'une scie circulaire. Gênés par le mécanisme de la fermeture, les malfaiteurs n'avaient pas hésité à pratiquer derrière le coffre une autre ouverture par laquelle il leur fut aisé de faire main basse sur le contenu du coffre. Mais ils durent être déçus car, par mesure de précaution, M. Saintagne n'y avait pas laissé la forte somme sur laquelle ils comptaient.

Ils ne purent s'approprier qu'une somme de huit cents francs laissée, comme fonds de roulement, un livret de la Caisse d'épargne de Paris, au nom d'Alexandre-Lucien Paré, et une traite de 148.539 francs, tirée sur une grande maison d'automobiles et payable le 30 juin 1925. Naturellement, opposition a été mise sur-le-champ.

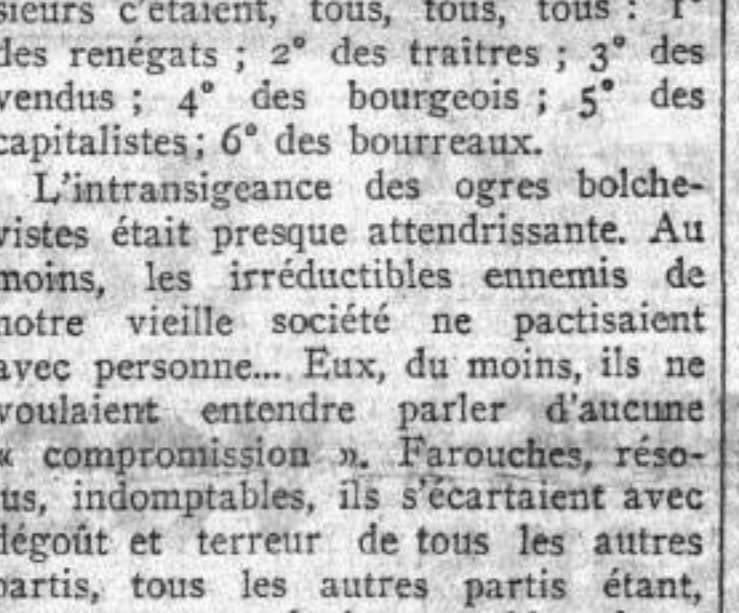
Les audacieux malfaiteurs durent donc se contenter de ce maigre butin et s'éloignèrent sans avoir, à aucun moment, éveillé l'attention de la concierge de l'usine.

Poursuivant son enquête, M. Compagnon, grâce aux traces laissées un peu partout par les cambrioleurs, reconstitua le chemin que ceux-ci avaient pris pour pénétrer dans l'usine.

Après avoir franchi, en s'aidant d'un bec de gaz, un mur de 2 m. 50 de hauteur donnant sur le boulevard Mortier, les malfaiteurs, qui, de toute évidence, connaissaient fort bien les lieux, avaient traversé un jardin privé. Ils s'étaient ensuite introduits dans les bureaux en forçant une fenêtre des lavabos. Une fois dans la place, un escalier intérieur leur avait donné l'accès du premier étage où se trouve installé le bureau de M. Saintagne.

Les inspecteurs de l'identité judiciaire ont réussi à relever sur les meubles de nombreuses empreintes digitales qui permettront peut-être d'identifier les auteurs de ce cambriolage.

LES FRATELLINI AUX HUIT JOURS LANDAIS



Le « président » suit avec inquiétude les évolutions du taureau

Une attaque du « fauve » contre la présidence

Une charge sur la cape

A la troisième page, le compte rendu de la matinée et de la soirée d'hier.

Aujourd'hui, soirée de gala

UN CRIME A PICPUS UNE OCTOGÉNAIRE ÉTRANGLÉE CHEZ ELLE EN PLEIN JOUR PAR DES CAMBRIOLEURS

Les bandits, qui ont disparu sans être remarqués, étaient sans doute trois et de nationalité polonaise

Un crime commis par un ou plusieurs cambrioleurs a été découvert hier, en fin d'après-midi, 37, rue Mongallet. La victime est une octogénaire qui, restée seule dans l'appartement de ses enfants, a été étranglée.

C'est dans un modeste appartement situé au cinquième étage que ce crime « crapuleux » s'est déroulé. Là, habitent depuis trente-deux ans, M. Pierre Fittit, âgé de cinquante-sept ans ; sa femme, âgée de quarante-cinq ans et sa belle-mère, Mme veuve Claire Heckly, âgée de soixante-dix-neuf ans et quelques mois. M. Fittit, qui est employé dans les bureaux d'une compagnie de chemin de fer, occupe le soir un poste de contrôleur au cinéma situé 315, rue du Faubourg-Saint-Antoine, où sa femme est d'ailleurs caissière. Toutes les après-midi, Mme veuve Heckly reste seule au logis, son gendre étant à son bureau et sa fille assurant la location au cinéma.

Revenant chez lui peu après 18 heures, M. Fittit, en pénétrant dans la salle à manger, aperçut au pied de la table une masse sombre constituée par des tapis et un couvre-pied américain. Sous cet amas, M. Fittit découvrit le cadavre de sa belle-mère, couché sur le côté, le visage violacé. La pauvre femme avait été étranglée ; une corde lui enserrait le cou. Un « tourniquet », constitué par un crayon, avait permis à l'assassin d'augmenter la tension de la corde et ce tourniquet était encastré dans les chaises, près de l'oreille gauche.

Le plus grand désordre régnait dans tout l'appartement : les meubles des chambres, de la cuisine, du buffet de la salle à manger, les tiroirs des tables avaient été explorés, fouillés, bouleversés et leur contenu gisait éparpillé sur le plancher, ainsi que des écorins, un sac à main et un portefeuille vides.

En hâte, M. Fittit alerta des voisins, qui allèrent avertir le commissaire de police du quartier Picpus. Bientôt, M. Leriche, accompagné de M. Labrunie, secrétaire, arriva, 37, rue Mongallet, suivi de MM. Barthelemy, commissaire divisionnaire, et Bédoulet, inspecteur principal à la police judiciaire.

Des premières vérifications effectuées par M. et Mme Fittit, il résulte que seuls des bijoux et les économies du ménage ont été emportées par les malfaiteurs. Ceux-ci, dans leur précipitation, avaient négligé cinq enveloppes usagées, placées sur un guéridon et contenant le montant des locations des cinq dernières journées reçues par Mme Fittit pour le compte du cinéma. La caissière conserve en effet ces sommes qu'elle rend à la direction tous les huit jours. Il y avait, dans ces enveloppes, 2.000 francs en billets de banque ou coupures.

Les assassins savaient-ils que Mme Fittit conservait chez elle le montant des locations ? Peut-être. En tout cas ils n'ignorèrent pas que la plupart des locataires de cet immeuble sont absents l'après-midi et que Mme Heckly, sourde et âgée, restait seule dans son appartement.

Trois verres

Sur la table de la salle à manger, débarrassée pourtant après le déjeuner, les enquêteurs remarquèrent trois verres, un litre de vin blanc à moitié vide, du fromage et un quignon de pain. Les assassins, au nombre de trois, ont-ils tranquillement « causé la croûte » après avoir étranglé l'octogénaire et pillé l'appartement ? On est assez disposé à l'admettre.

Bien que le cadavre ait été laissé en place et que rien n'ait été dérangé en vue des opérations et prélèvements auxquels se livreront, ce matin, les spécialistes de l'identité, le commissaire Leriche a découvert et recueilli, au pied de la table de la salle à manger, de petits fragments de papier qui, rapprochés, ont permis de reconstituer, en partie, une carte postale envoyée de Varsovie et portant quelques lignes manuscrites en langue polonaise.

Cette carte a-t-elle été déchirée machinalement, puis semé imprudemment par un des assassins, un Polonais ? C'est possible.

Certaines déclarations de voisins permettent de supposer que Mme veuve Heckly a été assassinée vers 16 heures. Par contre, la concierge n'a vu passer devant sa loge aucun visiteur suspect.

UN MILLIONNAIRE DEVAIT CENT FRANCS...

Mais comme il avait déclaré, sous la foi du serment, s'être acquitté de cette dette, le tribunal le condamne à deux mois de prison et 2.000 francs d'amende.

Nancy, 7 mai (dép. Petit Parisien). M. Achille Dreyfus, un ancien courtier en bestiaux, millionnaire, demeurant à Nancy, avait fait faire en 1914 des réparations à l'un de ses immeubles. La note s'élevait à 102 francs. Mais l'entrepreneur mourut, et un liquidateur fut chargé des intérêts de sa veuve. Il releva cette ancienne dette, et en réclama le montant à M. Dreyfus. Celui-ci déclara s'en être acquitté. Et, le 25 janvier dernier encore, il le répétait au juge de paix sous la foi du serment.

Or, depuis lors, il fut établi que M. Dreyfus avait fait un faux serment. Il le reconnut, d'ailleurs, mais invoqua la prescription. Poursuivi pour faux serment, il vint d'être condamné par le tribunal correctionnel, et un liquidateur fut chargé des intérêts de sa veuve. Il releva cette ancienne dette, et en réclama le montant à M. Dreyfus. Celui-ci déclara s'en être acquitté. Et, le 25 janvier dernier encore, il le répétait au juge de paix sous la foi du serment.

Or, depuis lors, il fut établi que M. Dreyfus avait fait un faux serment. Il le reconnut, d'ailleurs, mais invoqua la prescription. Poursuivi pour faux serment, il vint d'être condamné par le tribunal correctionnel, et un liquidateur fut chargé des intérêts de sa veuve. Il releva cette ancienne dette, et en réclama le montant à M. Dreyfus. Celui-ci déclara s'en être acquitté. Et, le 25 janvier dernier encore, il le répétait au juge de paix sous la foi du serment.

UNE ENQUETE DU « PETIT PARISIEN »

CHEZ LES FOUS

par ALBERT LONDRES

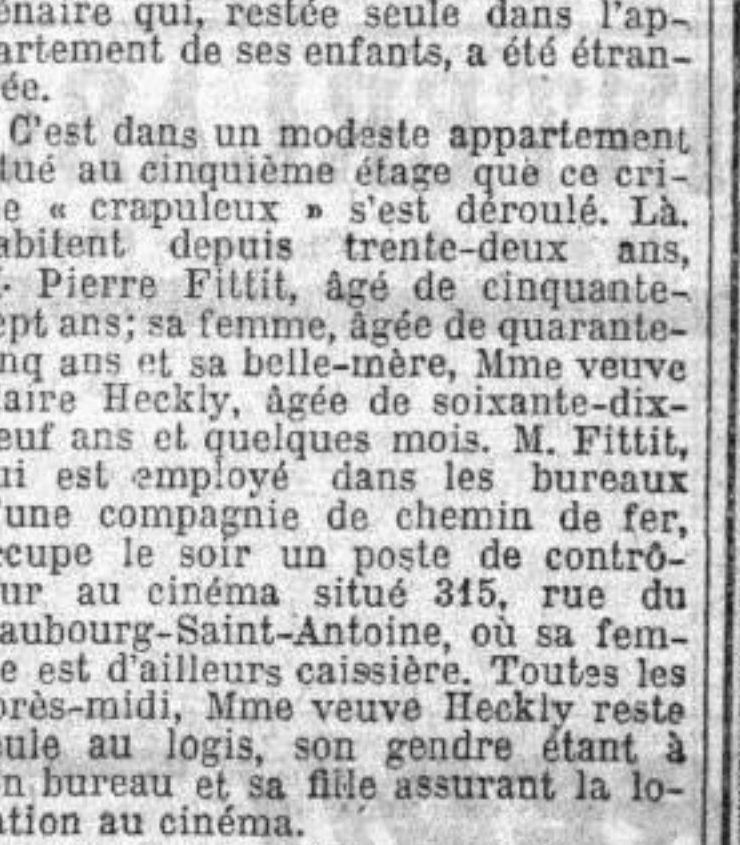
III. - QUE DE VARIÉTÉS !

Quand on dit : ce type est fou, il semble que l'on ait clairement parlé. On n'a rien expliqué.

La folie est semblable à ces chapeaux de prestidigitateur, qui ont l'air d'être vides et d'où l'artiste extrait sans effort cent mètres de rubans, une valise, un bocal de poissons rouges, deux poules de Houdan et la tour Eiffel, grandeur naturelle !

Oyez !

Il y a les troubles de l'intelligence,



« Idéaliste passionné »

les troubles de l'activité, les troubles des instincts, les troubles de l'affectivité, les troubles de la volonté.

Des troubles de l'intelligence naissent : l'hallucination, le délire, l'illusion, l'amnésie, la course folle des idées, le ralentissement de la pensée et vingt-cinq autres machines de même acabit.

Dans l'hallucination, on compte : l'hallucination de l'ouïe, de la vue, de l'odorat et du goût. Il y a les hallucinations célestes, les hallucinations terrestres et un tas d'autres musiques !

Le délire est en trois personnes : délire onirique, délire systématique et délire incohérent.

Quant à l'amnésie, à la course folle des idées, aux ralentissements de la pensée, il en pleut de tant de sortes qu'aujourd'hui le déluge n'est pas loin !

Dans les troubles de l'activité on remarque : le négativisme, la cataplexie, la stéréotypie, la stupéur, le motisme, l'illogisme et la suggestibilité, et, si j'en oublie, c'est que je ne suis pas payé à la ligne.

Il y a les troubles de l'instinct de conservation et ceux de l'instinct de reproduction. L'instinct de conservation peut être excité ou aboli. L'instinct de reproduction déclenche le sadisme, le masochisme, l'uranisme, le fétichisme, le saphisme et, pour terminer par un mot gai : la nérophilie, qui n'est autre que le goût de manipuler des cadavres.

Les troubles de l'affectivité produisent : l'euphorie, la mélancolie, la joie, la colère, la peur, l'anxiété, la sidération et 3.333 phobies, bien complètes et bien pesées.

Ce n'est pas tout ! Il y a les psychoses constitutionnelles, les syndromes acquis sans atteinte du fond mental, les syndromes avec atteinte transitoire du fond toujours dit mental, les syndromes avec atteinte définitive de ce même fond.

Des psychoses sortent en vrac les revendicateurs, les inventeurs, les réformateurs, les idéalistes passionnés, les amoureux, les grands mystiques et ces messieurs les égoïstes.

Le premier syndrome laisse s'épanouir les neurasthénies, les excitations maniaques ou émotives, et la jalousie exaspérée, qui n'est autre, la gueuse, qu'un délire toxique.

Dans ce compartiment on peut également venir visiter le cocaïnisme, le morphinisme et la dipsomanie, autrement dit la haine du régime sec.

Le deuxième syndrome est une large corne d'abondance. Parmi vingt maladies très savantes et que je res-

LA PRINCESSE YOLANDE DE SAVOIE a perdu son dernier-né

Rome, 7 mai (dép. Petit Parisien). On apprend de Pinerolo que le fils de la princesse Yolande et du comte Calvi di Bergello est décédé durant la nuit. La reine Hélène se trouvait auprès de sa fille où étaient attendus également le roi et les autres princesses royales en raison de la cérémonie du baptême qui devait avoir lieu incessamment.

TRONSKI EST RETRE A MOSCOU

Londres, 7 mai (dép. Petit Parisien). Un message Reuter de Moscou annonce que Tronski est arrivé dans cette ville aujourd'hui après une absence de quatre mois.

LA SITUATION AU MAROC

En attendant qu'il soit possible de libérer ceux de nos postes avancés encore investis par les Rifains, notre service d'aviation fait des prodiges pour les ravitailler. Quatre ou cinq d'entre eux, situés notamment dans la région de Bibane risquant de manquer d'eau, nous avions leur apporté des blocs de glace que nos soldats n'ont plus qu'à laisser fondre pour avoir de l'eau potable.

Malgré la vive opposition que rencontrent nos troupes sur cette partie du front, la situation générale est aussi satisfaisante que possible. L'effort des Rifains, dont les émissaires se livrent, dans le Sous et le Tafilelet, à une active propagande, laissant entendre que leur objectif est de marcher sur Fez, est désormais voué à l'insuccès le plus complet.

LE MARECHAL LYAUTEY EST RETRE A RABAT

Rabat, 7 mai (dép. Havas). Le maréchal Lyautey, venant de Fez, est arrivé à Rabat.

LA COMTESSE DE KERNINON comparait aujourd'hui devant les assises des Côtes-du-Nord

De haut en bas : le comte de Kerninon, la comtesse, sa femme, et Bernardine Nédon, l'amie du comte (A la quatrième page, l'article de Mme André Viollet).

LA SÉRIE...

Un NOUVEL EXPLOIT DES PERCEURS DE COFFRES-FORTS

Mais l'industriel dont ils perforèrent le coffre n'y avait laissé, bien inspiré, qu'une somme insignifiante. — Leur butin fut donc bien maigre.

A chaque nuit son coffre, La bande de malfaiteurs spécialisés dans ce genre de vols ne prend pas un instant de répit, donnant ainsi bien du mal aux policiers chargés de la démasquer. Ceux-ci sont, en effet, sur les dents, car bien que ces méfaits se reproduisent quotidiennement, ils n'ont point encore relevé le moindre indice qui puisse les mettre sur la piste de leurs auteurs.

La nuit dernière, c'est au coffre-fort des établissements Saintagne, fabrique de bougies d'allumage, 72, rue Saint-Fargeau, que les perceurs se sont attaqués.

Pénétrent, hier matin, dans son bureau, le directeur, M. H. Saintagne, constata, non sans une désagréable surprise, qu'il y régnait un désordre macabre. Bien vite il se rendit compte que des cambrioleurs venaient de passer.

Il fit aussitôt prévenir M. Compagnon, commissaire du quartier. Le magistrat constata que les voleurs avaient tenté de forcer le coffre-fort dissimulé dans un angle de la pièce. Munis d'un outillage perfectionné, ils avaient tout d'abord pratiqué dans la partie du coffre à la hauteur de la serrure une ouverture de quinze centimètres de diamètre environ, effectuant ce travail à l'aide d'une scie circulaire. Gênés par le mécanisme de la fermeture, les malfaiteurs n'avaient pas hésité à pratiquer derrière le coffre une autre ouverture par laquelle il leur fut aisé de faire main basse sur le contenu du coffre. Mais ils durent être déçus car, par mesure de précaution, M. Saintagne n'y avait pas laissé la forte somme sur laquelle ils comptaient.

Ils ne purent s'approprier qu'une somme de huit cents francs laissée, comme fonds de roulement, un livret de la Caisse d'épargne de Paris, au nom d'Alexandre-Lucien Paré, et une traite de 148.539 francs, tirée sur une grande maison d'automobiles et payable le 30 juin 1925. Naturellement, opposition a été mise sur-le-champ.

Les audacieux malfaiteurs durent donc se contenter de ce maigre butin et s'éloignèrent sans avoir, à aucun moment, éveillé l'attention de la concierge de l'usine.

Poursuivant son enquête, M. Compagnon, grâce aux traces laissées un peu partout par les cambrioleurs, reconstitua le chemin que ceux-ci avaient pris pour pénétrer dans l'usine.

Après avoir franchi, en s'aidant d'un bec de gaz, un mur de 2 m. 50 de hauteur donnant sur le boulevard Mortier, les malfaiteurs, qui, de toute évidence, connaissaient fort bien les lieux, avaient traversé un jardin privé. Ils s'étaient ensuite introduits dans les bureaux en forçant une fenêtre des lavabos. Une fois dans la place, un escalier intérieur leur avait donné l'accès du premier étage où se trouve installé le bureau de M. Saintagne.

Les inspecteurs de l'identité judiciaire ont réussi à relever sur les meubles de nombreuses empreintes digitales qui permettront peut-être d'identifier les auteurs de ce cambriolage.

LES FRATELLINI AUX HUIT JOURS LANDAIS

Le « président » suit avec inquiétude les évolutions du taureau

Une attaque du « fauve » contre la présidence

Une charge sur la cape

A la troisième page, le compte rendu de la matinée et de la soirée d'hier.

Aujourd'hui, soirée de gala

BULLETIN COMMERCIAL
MARCHÉ AUX BESTIAUX DE LA VILLETTE

Hausse de 10 à 20 francs sur les moutons

	Entrées déchargées				Dépense	Bénéfice
	Amende	Intéressé	Enlèvement	Enlèvement		
Bœufs.....	904	39				
Vaches.....	598	18	488	138	647	150
Taureaux.....	250	8				
Chèvres.....	13	0	115	202	14	1
Moutons.....	700	T.V.	2,374	441	1,315	700
Porcs.....	3.80	T.V.	12,200	1,184	210	40

VIANDE NETTE				Entrées	Dépense	Bénéfice
1 ^{er} q ^u	2 ^e q ^u	3 ^e q ^u	4 ^e q ^u			
Bœufs.....	8.46	7.70	6.60	9.00	8.40	8.40
Vaches.....	4.00	7.60	6.50	7.50	5.64	5.64
Taureaux.....	7.00	8.50	6.80	9.40	4.97	4.97
Chèvres.....	12.00	11.00	10.00	11.00	11.00	11.00
Moutons.....	15.80	11.80	10.90	14.30	7.40	7.40
Porcs.....	5.14	1.00	7.28	9.38	2.88	2.88

Porcs poids vif ; première qualité, 5.10
deuxième qualité, 4.50 ; troisième qualité, 4.00
On cotait les kilos net (coquetterie).

Bœufs. — Animaux de premier choix, 450
1^{re} qualité, 425 ; normands, 425 ; blancs, 425
2^e qualité, 400 ; 3^e qualité, 375 ; 4^e qualité, 350
en manœuvres anglaisés, 400 ; charolais et ni-
vernais, 425 ; choletais, nantais, vendéens
425 ; sortes de fournitures, 350 ; vache
saucisson, 225 ; 2^e qualité, 200.

Vaches. — Bonnes génisses, 475 ; vache

D'arg., 400; petites viandes de toutes provenances, 350.

Tauxaux. De choix, 570; qualités inférieures, 550.

Ceaux. De choix, 870; Bresse, Gâtinais, 900; qualité ordinaire, 850.

Manceaux, 385; gournayeux et picards, 460; service à Midi, 490.

Poulets. De premier choix et asneux, 710; universels, 725; hounonnais et berrichons 330; brebis mûsses, 420; albigèols et limousins, 430; d'Alsace, 440.

Haute-Loire, Sarthe, Vendée, 350; Midi, 400.

Porcs. — De l'Ouest et Vendée, 414; du Centre, 407; limousin et auvergnat, 460; cochon, 354.

CRÎE DES VIANDES (Halles Centrales). — Paris, 7 mai. — Prix extrêmes au kilo. Rouget, 10; saumon, 12; dorade, 12; carpe, 10; truite devant, 8 50; aloyau, 8 14; train entier, 8 10; tranche grasse, 5 50 8 8; cuisse, 5 50; pied de porc, 2 50; jambon, 4 50; plat de côtes, 3 50; gigot, 2 50; pis, 2 50 8 4. Veau : première qualité, 4 50; deuxième qualité, 4 50; troisième qualité, 5 50 8 60; pain et cuissau, 8 13 80; basse complet, 8 10.

SUITS. — *Paris*, 7 mal. — Cote officielle du suit indigène, frais fondus, les 100 kilos franco Paris, 355 cote contre 353 la semaine dernière. Cours commerciaux du suit en branches, 269 50.

FECULES. — *Paris*, 7 mal. — Cote officielle stabilisée à 220 les 100 kilos. Les amidons du commerce sont cotés des dextrines variées au suivant : féculé n° 275 à 280 les 100 kilos pour celles de féculé et 220 pour celles d'amidon.

ALCOOLS. — *Paris*, 7 mal. — On tient les alcools purs à Paris de 450 à 500 fr. le 100 degrés, et les 3 de fuifn sont offerts entre 510 et 525.

COTONS. — *Le Havre*, 7 mai. — Clôtur à terme, les 50 kilos : mai, 591; juin, 592 juillet, 591; août, 603; septembre, 604; oc

tobre, 600; novembre, 600; décembre, 600;
 janvier, 601; février, 604; mars, 604; avril,
 605. **AFES** : 4.200 balles.
AFES - Le Havre : 7 mai. - Clôture
 à terme, les 50 kilos : mal. 4.400; juin, 393 50;
 juillet, 384; août, 377 25; septembre, 374 50;
 octobre, 374 75; novembre, 370 75; décembre,
 bre, 364 50; janvier, 358 50; février, 356 75;
 mars, 354 25. Ventes : 6.000 sacs.
LAINES - Le Havre : 7 mai. - Clôture
 à terme, les 100 kilos : mal. 1.400; juin,
 1.400; juillet, 1.390; août, 1.390; septembre,
 1.390; octobre, 1.390.

BOULES. — Courant : 199 50 ;
juin, 202 50 ; juillet, 205 50 ; août, 207 50 ;
septembre, 208 et 209 ; 3 d'octobre, 208 50
à 209 ; 3 de novembre, 208 50 à 209. Con-
tourille, 195.

BLES. — Courant : 132 50 ; juin, 132
et de mai, 140 25 N ; juillet, 140 200, 136 et 135 75
derniers, 118.

FAVES. — Courant : 160 A ; juin, 160 A
et de mai, 158 N ; juillet, août, 157 50 A ; 4 der-
niers, 140 N

SEIGLE. — Courant, 407 N ; juin, 407 N
et de mai, 100 N ; juillet, août, 91 N ; 4 der-
niers, 82 N.

AVOINES NOIRES. — Courant : 103 50
juin, 103 50 ; 4 de mai, 99 50 à 100 ; juillet
août, 95 25 à 95 75 ; 4 derniers, 86 50.

RHUME DE CERVEAU
PULSES NOBIAL
RHUME DES FOINS

Cours de la Bourse du Jeudi 7 Mai

Un panache d'effluves est irrégulière. Le barillet est le plus intéressant. Les valeurs sucrées demeurent soutenues. Les fonds russes se consolident leurs récents progrès ; emplacements de la Bourse de Moscou. Les valeurs supportent des réalisations. Nitrates caennais.

En coulisse, les valeurs étrangères ont été plutôt effluves, notamment les sud-africaines et les indiennes. Les caoutchoucs ont bien tenu en fermement. Valeurs russes plus indécises.

Clôture irrégulière sur l'ensemble du marché ; sucres fermes.

Cours précédent	Cours de jour	VALEURS	Cours précédent	Cours de jour
-----------------	---------------	---------	-----------------	---------------

MARCHÉ EN BANQUE			
A terme et au comptant			
445 ..	1290 ..	Rakot	1890 .. 179 ..
1316 ..	327 ..	Coucouille	168 50 187 ..
281 ..	270 ..	Cape Copper	11 50 12 ..
78 ..	340 ..	Chartered	132 50 130 ..
425 ..	493 ..	Cornwall	21 .. 21 ..
125 ..	125 ..	Crown Mines	274 .. 274 ..
172 ..	173 ..	De Beers	100 .. 100 ..
393 ..	398 ..	Eastern	67 .. 69 ..
1010 ..	1018 ..	East Rand	49 75 48 ..
3930 ..	3935 ..	Edinburgh	171 .. 169 ..
600 ..	597 ..	Emery Wyoming	335 .. 334 ..
723 ..	725 ..	Goldfields	82 .. 82 ..
480 ..	492 ..		
510 ..	512 ..		

1470	1459	Harman	234	233
1545	1550	Branche	263	261
520	520	Jagerstein	300	292
7900	7920	Joan Gelfeld	63	58
3340	3345	Kinnord	545	540
2320	2304	Malcom	197	203
476	478	Kalick	273	276
1950		Maxine Eagle	95	90
711	710	Maxie di Oro	281	283
676	673	Montclair	218	215
245	245	Neon Elliott	72	73

273	274	275	276	277	278	279	280	281	282	283	284	285	286	287	288	289	290	291	292	293	294	295	296	297	298	299	300	301	302	303	304	305	306	307	308	309	310	311	312	313	314	315	316	317	318	319	320	321	322	323	324	325	326	327	328	329	330	331	332	333	334	335	336	337	338	339	340	341	342	343	344	345	346	347	348	349	350	351	352	353	354	355	356	357	358	359	360	361	362	363	364	365	366	367	368	369	370	371	372	373	374	375	376	377	378	379	380	381	382	383	384	385	386	387	388	389	390	391	392	393	394	395	396	397	398	399	400	401	402	403	404	405	406	407	408	409	410	411	412	413	414	415	416	417	418	419	420	421	422	423	424	425	426	427	428	429	430	431	432	433	434	435	436	437	438	439	440	441	442	443	444	445	446	447	448	449	450	451	452	453	454	455	456	457	458	459	460	461	462	463	464	465	466	467	468	469	470	471	472	473	474	475	476	477	478	479	480	481	482	483	484	485	486	487	488	489	490	491	492	493	494	495	496	497	498	499	500	501	502	503	504	505	506	507	508	509	510	511	512	513	514	515	516	517	518	519	520	521	522	523	524	525	526	527	528	529	530	531	532	533	534	535	536	537	538	539	540	541	542	543	544	545	546	547	548	549	550	551	552	553	554	555	556	557	558	559	560	561	562	563	564	565	566	567	568	569	570	571	572	573	574	575	576	577	578	579	580	581	582	583	584	585	586	587	588	589	590	591	592	593	594	595	596	597	598	599	600	601	602	603	604	605	606	607	608	609	610	611	612	613	614	615	616	617	618	619	620	621	622	623	624	625	626	627	628	629	630	631	632	633	634	635	636	637	638	639	640	641	642	643	644	645	646	647	648	649	650	651	652	653	654	655	656	657	658	659	660	661	662	663	664	665	666	667	668	669	670	671	672	673	674	675	676	677	678	679	680	681	682	683	684	685	686	687	688	689	690	691	692	693	694	695	696	697	698	699	700	701	702	703	704	705	706	707	708	709	710	711	712	713	714	715	716	717	718	719	720	721	722	723	724	725	726
-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----

[illegible]

308	308	Bulgie	86 05	96 90
309	303	Denmar		
325	323	Douque	280 72	280 72
325	323	Douque	771 50	771 50
320	319	Italie	78 90	78 90
305	304	Norvige	323	323 23
442	445	Roumanie	8 80	
300	300	Suede	518 25	515 55
308 50	308 50	Suede	571 53	571 53
213	218	Vietnam		
333	331	Portugal		
125	125	Canada		
226	227	Prusse	56 90	57 15
325	322 50	Pologne		

[illegible]